

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicov.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

Campagne de l'Assomption

Le recrutement est facile lorsque la Société l'Assomption est connue et comprise. — Quelques notes à son sujet.

L'Assomption... L'Assomption... jamais ce nom n'a plus résonné à nos oreilles que depuis deux ans.

Notre-Dame de l'Assomption, c'est la patronne des Acadiens. Rien de plus naturel que leurs oeuvres nationales adoptent ce nom tant qu'il n'y aura pas danger de confusion.

Parmi ces oeuvres, la plus importante est La Société Mutuelle l'Assomption. Fondée en 1903, elle fêtera ses noces d'argent au mois de septembre prochain dans la ville où elle a pris naissance, à Waltham, Mass.

Si cette société a connu des débuts difficiles, le succès devait couronner une aussi noble entreprise. Vouloir le relèvement d'un peuple par l'éducation, d'un peuple qui préféra les souffrances de l'expatriation au renoncement de ces croyances religieuses, c'était entreprendre une oeuvre d'apostolat, et Notre-Dame de l'Assomption ne pouvait pas refuser ses faveurs à une organisation qui voulait l'expansion du règne de son Fils sur cette terre d'Amérique.

Comment la Société l'Assomption a-t-elle atteint son but et quels sont ses succès?

Pour répondre à ces deux questions il nous faudrait plus que l'espace limité que nous avons aujourd'hui à notre disposition. Elles pourraient être le sujet de tout un volume à qui voudrait l'entreprendre.

La Société l'Assomption a accompli et poursuit de plus en plus son oeuvre d'apostolat par sa caisse écolière au moyen de laquelle elle fait instruire, chaque année, une cinquantaine de jeunes garçons et jeunes filles. Environ deux cents enfants ont déjà profité de cette bourse écolière et parmi eux dix-neuf sont aujourd'hui prêtres, et une quinzaine poursuivent actuellement leurs études théologiques. Les autres ont reçu une saine éducation et l'instruction nécessaire pour gagner leur vie sans trop de misère.

Voilà les fruits directs de la caisse écolière depuis sa fondation. Il y a encore le résultat indirect, celui que l'on ne peut établir par des chiffres mais qui compte le plus pour la race. C'est la bonne influence que ces personnes exercent sur la société qui les entoure; c'est le bien qu'elles ont accompli dans leur milieu respectif, en particulier les membres du clergé, par leur exemple, leurs conseils et leur enseignement.

x x x

La Société Mutuelle l'Assomption a une caisse d'assurance et grâce à celle-ci elle a rendu à la race acadienne des services incalculables. Inutiles de les décrire, chacun sait ce que vaut l'assurance-vie. Cependant il en est un que nous voulons noter. Que fait la société des argentés versés à sa caisse d'assurance. Elle ne peut l'employer à sa guise, encore moins la dépenser, sauf pour honorer les polices émises. C'est la loi qui le veut ainsi.

Accumule-t-elle alors ces sommes considérables dans un coffre-fort? Non, elle les prête, et, par un règlement de sa constitution, à des oeuvres nationales seulement: pour la construction d'églises, de couvents, de collèges. Ces prêts se font à un taux relativement bas et nos institutions peuvent ainsi se développer plus rapidement.

Si autrefois on a craint la variabilité des primes dans les sociétés mutuelles, cette objection est maintenant chose du passé, et la Société l'Assomption n'a rien à envier aux autres sociétés du même genre quant à sa solvabilité, d'après le dernier rapport de l'actuaire.

Depuis un an, l'Assomption offre à l'éventuel assuré divers modes d'assurance. Quels que puissent être les modes de l'assurance vie-entière, ce mode ne peut pas convenir à tous. La société a donc adopté, l'an dernier au cours du congrès général, les autres modes d'assurance: vingt paiements, dotations à dix, quinze, vingt et trente ans, etc.

La Société l'Assomption est donc en mesure de solutionner tous les problèmes d'assurance. Par son système de collection mensuelle des primes, elle offre un avantage que n'a pas le grand nombre des compagnies d'assurances étrangères et dont a trop longtemps profité parmi nous certaine compagnie américaine.

Ceux qui n'ont pas ou couramment nous diront alors: mais cette société, avec tous ces avantages, doit compter un grand nombre de membres. La Société l'Assomption compte à peine dix-mille membres... elle devrait en compter vingt-cinq mille seulement au Nouveau-Brunswick, au moins un membre par famille.

Quel est donc la cause qui retarde le recrutement? L'Assomption n'est pas assez connue; son oeuvre n'est pas assez comprise. A preuve, ce curé de paroisse qui, lors d'un récent concours, nous annonçait par téléphone qu'il allait bientôt se lancer dans le mouvement et que, pour donner l'exemple, il assurerait sa grange contre le feu dans la Société l'Assomption.

L'Assomption... L'Assomption... il faut que ce nom résonne constamment à nos oreilles, que les enfants grandissent en apprenant à connaître notre société nationale, que les adultes sachent bien le devoir qu'ils ont envers cet-

G. N. TRICOGHE

VARIETES

L'ARMEE FRANÇAISE D'HIER ET DE DEMAIN

—III—

Le problème de reconstruction économique subséquent à la Grande Guerre rend plus impératif que jamais le service militaire à court terme. Il vient donc d'être décidé de réduire celui-ci à 12 mois. Mais là évidemment on se heurtait à une difficulté. Si tout le monde servait juste un an, les classes d'âge se succéderaient sans laisser sous les drapeaux aucun homme dressé: on serait ainsi, pendant des mois, dans une situation périlleuse, sans armée digne de ce nom, tous les hommes exercés étant dans la réserve. D'autre part, l'étendue considérable des possessions coloniales françaises nécessite des troupes spéciales, toujours prêtes à entrer en campagne. On ne vit d'autre solution à ce problème que la constitution d'un fort noyau de soldats de métier toujours duquel viendraient se ranger les conscrits appelés pour le court service de 12 mois. Par suite, il fut créé deux armées: l'une Colonique avec 55,000 sol-

datés professionnels et 192,000 appelés; l'autre, l'Armée Métropolitaine, avec 55,000 professionnels et le reste, 226,000 hommes, conscrits. Le total des soldats de métier sera donc de 106,000, et le grand total du pied de paix, 523,700 chiffres ronds. En cas de guerre, bien entendu, l'effectif serait augmenté par les réserves, et atteindrait quelque cinq millions, sans compter la possibilité d'amener de l'intérieur de l'Afrique des nuées d'Arabes. Il y aura 105 régiments d'infanterie, 44 de cavalerie, 61 d'artillerie; en outre des autres armes ou services, sous 36,176 officiers, dont 365 généraux. Tout ceci est imposant et formidable. Rassurant aussi, dans un certain sens. Cependant l'ensemble d'un tel système est extrêmement coûteux; et l'on ne peut s'empêcher de déplorer qu'après tous les sacrifices causés par la Guerre Mondiale, la France soit encore obligée d'entretenir en pleine paix, sous les drapeaux, plus d'un demi million d'hommes!

George Nestler Tricoche.

"La Vie Paroissiale"
Mont-Joli P. Q.

Achetons Chez-Nous

Depuis plusieurs années on parle beaucoup d'infiltrations étrangères. Les vrais patriotes s'alarment, car ils voient là un danger imminent pour notre peuple. De toutes parts on laisse s'introduire des coutumes contraires à nos traditions nationales et religieuses.

Aujourd'hui, tous s'accordent à reconnaître que nous subissons fatalement l'influence étrangère. Nous gaspillons nos ressources et nos énergies au profit des autres. Nous nous plaignons ensuite que notre peuple ne progresse pas dans le domaine matériel comme les Anglais et les Américains.

Il faudrait des livres volumineux pour faire l'histoire de nos trahisons nationales par toutes sortes de petites actions qui forment la trame de notre vie quotidienne. Contentons-nous aujourd'hui de faire un bref examen sur nos achats. Nous serons peut-être surpris de découvrir la somme des dommages que nous faisons subir à notre race dans ce domaine. Nous avons la manie d'acheter à l'étranger, même quand nous n'y trouvons aucun avantage matériel. Ce qui vient de l'étranger est magnifique, tandis que les choses de chez nous ne méritent pas notre attention. On encourage les maisons protestantes et juives. On place un capital considérable entre les mains des ennemis qui soutiennent la lutte contre nous avec nos deniers. Tout cela vient du fait que l'on ne réfléchit pas. Chacun pense à ses petits intérêts personnels, sans tenir compte du bien commun.

Allons donc rappeler ce devoir patriotique à une demoiselle qui se prépare à acheter à l'étranger la première toilette de la saison qu'elle convoite depuis de longues semaines! Essayons donc de faire diriger vers une maison canadienne-française, la commande d'une robe habituelle depuis si longtemps achetée à l'étranger! Nous ferions surgir mille arguments plus ou moins logiques pour défendre ces mauvaises traditions.

levées en raison de leurs propriétés. Ce sont ces mêmes citoyens qui sont appelés à contribuer le plus pour le soutien de nos oeuvres nationales et religieuses. Plus leur commerce sera prospère, plus ils seront en mesure de travailler au progrès de la race. Au contraire en envoyant notre argent à l'étranger pour favoriser d'autres maisons et d'autres localités que les nôtres, c'est autant de perdu pour nous. C'est tout le monde qui en souffre.

On apporte comme raison que certains articles de nos marchands sont plus chers qu'à l'étranger. Peut-être si nous payions comptant les marchands de l'étranger comme nous le faisons pour les étrangers, nous aurions les mêmes faveurs. On dira encore: ils n'ont pas ici l'article que je désire. Si vous attendez avec la même patience que vous manifestez quand vous achetez à l'étranger, il est fort probable que le marchand de votre localité pourrait vous procurer cet article et satisfaire pleinement vos goûts.

Supposons qu'il soit vraiment impossible d'obtenir des maisons de l'étranger les objets que nous désirons et que nous sommes forcés d'acheter à l'étranger, pourquoi ne pas diriger nos commandes vers des maisons canadiennes-françaises? Nous avons à Montréal une maison canadienne-française qui fait grandement honneur à notre race, je veux parler de la Maison Dupuis & Frères. Elle est en mesure de soutenir avec avantage la compétition avec toute autre maison anglaise ou juive, pourquoi ne pas le faire de préférence aux maisons étrangères. En agissant ainsi nous contribuons à accroître le capital national. Nous ne donnons pas lieu à nos ennemis de nous combattre avec nos propres deniers. Si nous comprenons bien cette doctrine, nous aurions fait un grand pas vers le véritable progrès qui rend les peuples grands et forts. Qu'elle soit pour nous tous l'objet de notre méditation patriotique!

Il est un bonheur qui se connaît: c'est celui des sots. Il en est un qui s'ignore: c'est celui des sages d'esprit.

Il y a un degré où le dévouement non seulement ne se mesure plus, mais s'ignore lui-même. Quand ce dévouement est de tous les instants et de toute une vie, il est infiniment plus près que le génie du terme de la perfection humaine.

te société qui sert de pivot à la race et autour duquel tournent toutes les activités nationales.

Gaspard BOUCHER.

"Le Droit"
Ottawa.

Un Témoin Oculaire

Vous aimez les témoignages de première main écoutez alors ce que raconte le révérend M. George L. Ferguson. Cet ancien ministre protestant, récemment converti au catholicisme, arrive de Mexico. Il a eu l'honneur de passer onze mois en prison pour avoir défendu sa foi nouvelle. Ce qu'il nous raconte, nous pouvons le croire; il l'a vu de ses propres yeux.

Il y avait avec lui onze prêtres. De ce nombre, six furent tués, M. Ferguson assista à deux exécutions. L'un de ces prêtres était jésuite; l'autre oblat.

M. Ferguson fut témoin d'un autre supplice indescriptible. Sous ses propres yeux, les soldats attachèrent à la porte d'une cellule la soeur Maria Garcia et la fouettèrent jusqu'à ce que la mort s'en suivit.

Un autre fait intéressant. Pendant que j'étais dans la caserne, dit M. Ferguson, un évêque de l'Eglise catholique nationale mexicaine m'appela. Il m'offrit la prêtrise et l'épiscopat dans son église si je voulais dire que les prêtres en prison s'étaient mêlés de politique.

Cette déposition d'un témoin oculaire confirme ce que nous avions toujours pensé de la persécution mexicaine. Devant le monde les sbires de Calles accusent l'Eglise de s'occuper de politique; en secret, ils s'efforcent de soudoyer des gens pour qu'ils affirment que les prêtres catholiques s'immiscent dans la politique. La méthode n'est pas nouvelle; les persécuteurs des premiers chrétiens la pratiquaient déjà; mais elle nous en dit long sur la sincérité des partisans de Calles et sur la valeur de leurs griefs.

"Le Soleil"
Québec.

UNE ECOLE DANGEREUSE

Le cinéma s'adresse plus à l'imagination qu'à l'esprit. Merveilleux amusements pour les foules, n'est un moyen d'éducation que par accident et par exception. Parfois inoffensif pour les adultes, il est toujours une école dangereuse pour l'enfant. En dehors des films scolaires religieux, historiques et géographiques, il existe bien peu de vues animées qui puissent être recommandées aux tout jeunes. Les habitués des théâtres l'admettront sans peine.

Un fait récent, qui s'est produit devant une cour de justice de l'Ontario, confirme bien cette opinion. Nous traduisons du Globe, de Toronto: "Il y a un jour ou deux, quelques garçonnets ont comparu devant la Cour de district sous l'accusation d'avoir livré des cordes un enfant de dix ans et de l'avoir abandonné airs dans un champ. Par bonheur, l'incident n'eut pas de suites sérieuses pour la victime de cette incartade puérile. Il fut admis devant le tribunal que l'on n'avait agi de la sorte que pour rire et pour imiter certaines scènes de cinéma. Dans ses commentaires, le magistrat Brunton donna son opinion sur l'opportunité d'admettre aux vues animées les enfants de moins de seize ans. "Je crois, dit-il aux petits accusés, que le cinéma a été le malheur de votre vie. Nous devrions avoir ici la même loi que dans Québec, où les garçonnets de moins de 16 ans ne sont pas admis à ces spectacles."

Rapportant ces paroles, le "Globe" ajoute: "Il n'y a pas le moindre doute que nombre des films actuels sont démoralisants, surtout pour les jeunes esprits. Il nous suffit d'observer la popularité, chez les enfants, des faux bois (mimic guns) et le plaisir qu'on prend à imiter des scènes quotidiennes déroulées sur les écrans de petits théâtres, pour se rendre compte de l'effet pernicieux produit par le mélodrame malaisé du film".

"L'Action Catholique"

Mgr de Springfield et la langue française

Mgr O'Leary, évêque de Springfield, Massachusetts, vient de répéter le geste de Mgr Peterson, auxiliaire du Cardinal O'Connell, Lundi, à l'église du Saint-Nom de Jésus, dans sa ville épiscopale, il a déclaré avec fermeté, s'il faut en croire le rapport des journaux, que la conservation de la langue maternelle chez les Franco-Américains favorisait fort le maintien de la foi. Et pour cette raison toute simple que qui a lâché le moins peut lâcher le plus; qui abandonne sa langue, partie importante du patrimoine de ses ancêtres, ne s'arde pas, dans l'ambiance matérialiste et protestante, à se relâcher de la pratique de la religion et à passer à l'indifférence totale.

Il y a longtemps que l'on a découvert et prouvé cette vérité pratique chez nous.

Mais que vaut alors la réponse à la seconde question du chapitre six du fameux "Catechism of Catholic Education", publié par le "National Catholic Welfare Conference"?

Le paragraphe E serait faux, et évolutionnaire, comme nous l'avons toujours pensé; faux par ce qu'il contient de brutalité assimilateur; révolutionnaire à cause qu'il déroule d'une doctrine qui vient en ligne directe de la Révolution.

L'école catholique américaine n'est pas et ne peut être uniquement de langue anglaise; les écoles catholiques, sont de plusieurs langues.

Mgr Peterson et Mgr O'Leary contredisent ouvertement la doctrine du "National Catholic Welfare Conference" sur ce point.

Et ceci réjouira tous ceux qui ont le respect du droit naturel au droit des minorités.

RETRAITES FERMEES

"J'aurais voulu goûter plus longtemps les douceurs de ce séjour heureux, le silence et la paix de cette calme oasis; beaucoup de mon coeur est demeuré dans ce sanctuaire béni où mon âme éclairée par le Maître, a connu tout le vide des plaisirs passagers du siècle. J'aurais voulu rester... Je voulais revenir... Mais Dieu me veut au milieu du monde; j'ai résolu de suivre aveuglément sa volonté. J'ai réuni en une gerbe précieuse quelques pensées recueillies au cours des instructions de votre belle retraite, pensées vers lesquelles je reviens aux jours de lutttes et d'épreuves..."

Ainsi écrivait, en 1920, au lendemain d'une retraite fermée, trente-septième qui ait lieu chez les Missionnaires de l'Immaculée Conception à Outremont, Montréal, une jeune fille de mes amies qui était allée, comme tant d'autres, puiser dans l'isolement, la paix, l'oubli momentané du dehors, lumière, force de direction pour marcher dans la voie déterminée par la Providence. Elle a vaillé tout cela et plus encore. Une joie, une douceur infinie remplissent sa âme; elle veut faire partager son bonheur à tout le monde, amenant ses compagnes et ses amies à cette source merveilleuse et si fertile en grâces de toutes sortes que sont les retraites fermées.

Ces réflexions d'une humble retraitante n'ont-elle pas été les vôtres, mes amies, à l'issue de cet admirable "seul à seul avec Dieu" où vous avez été révéillé dans une pure et rayonnante lumière le secret de rendre utile et féconde votre vie? C'est tellement vrai que les retraites fermées sont devenues, pour notre fille féminine, comme pour les hommes et les jeunes gens, un besoin, une nécessité, une direction précieuse; ainsi est-ce avec une particulière sollicitude que nos pasteurs vénérés ne cessent de s'efforcer de protéger cette oeuvre magnifique!

"Tante Annette"